

LA CAPITALE DU CANADA

Source d'unité et de fierté

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
RAPPORT ANNUEL

1992-1993



Commission
de la Capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DE PRÉSENTATION	1
LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE	2
REVUE DE L'EXERCICE	3
EXAMEN DU RENDEMENT	6
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS	7
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	8
BILAN	9
ÉTAT DES RÉSULTATS	10
ÉTAT DE L'AVOIR	11
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE TRÉSORERIE	12
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	13
INVENTAIRE DES TERRAINS ET IMMEUBLES	19

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable Elmer Mackay, C. P., député
Ministre des Travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que je vous fais rapport des activités de la Commission de la Capitale nationale au cours de l'exercice financier 1992-1993.

Si je devais résumer en un mot la caractéristique prépondérante de l'année, j'emploierais le mot «créativité». En effet, c'est avec brio que les employés de la Commission de la Capitale nationale ont relevé les nouveaux défis qui se sont posés. Ils ont fait preuve d'enthousiasme, d'initiative et de dévouement envers le public canadien comme jamais auparavant.

Qu'avons-nous accompli? La plus grande réalisation de 1992-1993 est sans doute la gamme d'activités organisées dans la capitale pour célébrer le 125^e anniversaire du Canada. Deux fois plus de visiteurs que prévu ont découvert la Maison du Canada, le centre d'activités et d'expositions s'adressant spécialement à la jeunesse. Plus de 280 000 personnes ont donc pu prendre activement connaissance des réalisations canadiennes.

La fête du Canada a elle aussi remporté un vif succès. Plus de 10 millions de personnes, un record pour cette activité, ont pris part aux diverses activités de cette fête nationale, que ce soit en personne ou à titre de téléspectateurs, certaines festivités étant diffusées simultanément partout au pays.

La Maison du Canada et la fête du Canada ne sont que deux des faits saillants du 125^e anniversaire du Canada, car c'est par de nombreux moyens que la Commission réussit à joindre les Canadiens. Quel est l'objectif de la Commission? Faire connaître la région de la capitale du Canada et le pays tout entier aux Canadiens et Canadiennes, et accroître la fierté nationale et la compréhension. Plus que jamais, les Canadiens de toutes les couches de la société voient leur capitale comme un symbole de l'essence de leur nationalité.

La Commission de la Capitale nationale a aussi réussi à produire des recettes afin de neutraliser l'effet de la réduction des affectations. Ainsi, on a pu recueillir plus de 2 millions de dollars en frais d'utilisation des services et des installations de la Commission. Le nombre de commanditaires pour les différentes activités de la Commission a dépassé les objectifs fixés. Ainsi, la

Commission a obtenu l'équivalent de 1,58 million de dollars en argent et en services essentiels.

Par ailleurs, la Commission a réussi à créer et à maintenir des alliances et des partenariats stratégiques afin de l'aider à remplir son mandat malgré la diminution des ressources disponibles. Elle a donc dû améliorer la programmation des activités spéciales, redoubler d'effort pour vendre l'idée que la capitale est une destination touristique «à voir absolument» et élaborer de nouvelles activités.

La Commission a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie intégrée de gestion des biens immobiliers, approuvée par le Conseil du Trésor en 1991. Cette stratégie régit les activités d'entretien et de réhabilitation des terrains d'intérêt national. De plus, elle permet à la Commission de remplir son mandat le plus efficacement possible.

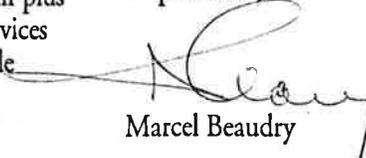
Au sein de la Commission, des efforts ont été déployés afin d'améliorer notre façon de faire des affaires et de récompenser la créativité. Le plus grand sondage jamais réalisé auprès des employés a été entrepris dans le cadre du projet «Nos gens d'abord». Nos employés ont fait de nombreuses recommandations qui permettront à la Commission de mieux remplir son mandat; un grand nombre d'entre elles ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre. Entre autres, on a trouvé des moyens de réduire la bureaucratie, d'améliorer la communication interne et d'accroître la productivité. Ces améliorations, de même qu'une foule d'autres initiatives internes, permettront de faire de la Commission un organisme beaucoup plus à l'écoute des Canadiens et Canadiennes afin de mieux les servir.

Au cours de l'exercice financier 1992-1993, la Commission de la Capitale nationale a eu à relever plusieurs nouveaux défis, et je suis fier du travail accompli, fier de rendre la région de la capitale du Canada accessible à tous les Canadiens et Canadiennes, et fier de poursuivre une tradition établie il y a près d'un siècle : l'édification d'une capitale.

C'est avec plaisir que je vous transmets le présent rapport au nom des commissaires et des employés de la Commission de la Capitale nationale.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,


Marcel Beaudry

LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

La Commission de la Capitale nationale (CCN) est une société d'État créée conformément à la *Loi sur la capitale nationale* de 1958. La Loi a été modifiée en 1988.

La mission de la Commission, telle qu'elle a été énoncée dans la Loi modifiée de 1988, est : «d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.» Elle se doit également «d'organiser, de parrainer et de promouvoir dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada, ainsi que du patrimoine des Canadiens.»

Les pouvoirs de la Commission sont élargis de façon à lui permettre de «coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada concernant l'organisation, le parrainage ou la promotion par les ministères des activités liées à la région de la capitale nationale.»

Pour se conformer à son mandat élargi, la CCN a adopté un énoncé de mission qui s'articule autour de trois thèmes :

- faire de la capitale un lieu de rencontre pour les Canadiens;
- se servir de la capitale pour communiquer le Canada;
- sauvegarder et conserver les trésors nationaux dans la capitale.

REVUE DE L'EXERCICE

Les objectifs de la Commission de la Capitale nationale (CCN), qui sont établis annuellement pour les cinq exercices à venir, sont énoncés dans le plan général de la Commission. Aussi, un sommaire de ces objectifs est présenté au Parlement.

Voici les résultats qu'a obtenu la CCN relativement aux objectifs généraux établis pour l'exercice 1992-1993.

PROMOUVOIR LA FIERTÉ ET L'UNITÉ CANADIENNES PAR LE BIAIS DE LA CAPITALE

La Commission a accordé une attention particulière aux célébrations du 125^e anniversaire du Canada, qui ont connu un grand succès. En plus de son programme courant de services aux visiteurs, la Commission, avec la collaboration de ses partenaires, a organisé 125 jours de célébrations dans la capitale de mai à septembre. Les activités, conçues avant tout pour les jeunes et les familles, portaient sur notre culture diversifiée ainsi que sur les réalisations canadiennes et les arts. La Maison du Canada, qui a été sans contredit la pièce de résistance, a reçu 280 000 visiteurs, soit plus de deux fois le nombre prévu. Des sondages menés à l'époque indiquent que les visiteurs se trouvaient satisfaits de l'expérience, qui leur a en outre permis d'enrichir leur connaissance des réalisations canadiennes.

La fête du Canada, Bal de Neige, Cultures Canada et divers programmes mis sur pied à la colline du Parlement et au domaine Mackenzie-King ont notamment été à l'avant-scène du calendrier courant de programmes et événements spéciaux de la CCN. Le nouveau Monument au maintien de la paix, érigé sur le boulevard de la Confédération avec la collaboration du ministère de la Défense nationale, a été dévoilé en octobre 1992. Il commémore la contribution canadienne au maintien de la paix internationale.

Au chapitre du Programme de rayonnement national, nombre de projets scolaires et jeunesse ont été mis sur pied, ainsi qu'un programme de liaison des capitales canadiennes. Aussi, la capitale a été promue plus que jamais par le biais d'environ 70 émissions télévisées, et les messages télévisés et imprimés dans

des revues de la Campagne de sensibilisation à la capitale ont été vus 243 millions de fois.

METTRE L'ACCENT SUR LA PRODUCTION DE REVENUS AFIN DE NEUTRALISER L'EFFET DE LA RÉDUCTION DES AFFECTATIONS TOUT EN RÉHABILITANT L'INFRASTRUCTURE VIEILLISSANTE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE

La CCN doit compter de plus en plus sur la production de revenus et la réduction des coûts, étant donné la diminution croissante de ses ressources, le vieillissement de ses biens et les programmes culturels de plus en plus nombreux qu'elle doit mettre sur pied suite à l'élargissement de son mandat. Les activités d'exploitation et les opérations de location n'ont pas produit les revenus escomptés, surtout en ce qui concerne les propriétés commerciales, étant donné la lente remontée économique dans ce secteur. Il y a eu augmentation des revenus découlant des servitudes et du recouvrement des impôts fonciers, ainsi que des opérations de location d'installations récréatives aux municipalités et aux commissions scolaires. Les revenus provenant des frais d'utilisation et d'entretien ont atteint 2,1 millions de dollars, c'est-à-dire un peu moins que les 2,4 millions de dollars prévus. Les objectifs ont été dépassés en ce qui concerne les activités de commandite des événements spéciaux, qui ont engendré 1,58 million de dollars en argent et en services essentiels. De ce montant, 0,8 million est attribuable aux célébrations de la fête du Canada.

ÉTABLIR ET ENTRETENIR DES ALLIANCES ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES QUI PERMETTENT À LA COMMISSION DE REMPLIR SON MANDAT MALGRÉ LA RARETÉ CROISSANTE DES RESSOURCES

Les partenariats ont été avantageux pour la CCN et continueront de l'être, car ils lui permettent de promouvoir efficacement ses buts, d'offrir aux visiteurs une «expérience capitale» plus diversifiée et approfondie, de mener à bien des projets de gestion des biens immobiliers, et de mieux vendre la capitale.

Les gouvernements régional et locaux ont participé à des études de planification sur les jonctions de la capitale et les plaines LeBreton ainsi qu'à l'établissement d'un réseau de sentiers récréatifs. Des représentants d'attractions, de musées et d'agences touristiques ont recueilli et partagé de l'information sur les visiteurs, et un groupe de planification parlementaire formé de partenaires fédéraux a travaillé avec la Commission à former du personnel de front et à promouvoir la programmation dans le secteur de la colline du Parlement.

La CCN a également tiré profit du fait que des groupes d'intérêts spéciaux ont commencé à fournir de nouveaux services récréatifs et d'autres services auxquels les gouvernements ne pouvaient plus affecter de fonds. Les partenaires des secteurs public et privé ont aussi grandement contribué au succès de la Maison du Canada et des célébrations de la fête du Canada.

METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE INTÉGRÉE DE GESTION DES BIENS IMMOBILIERS

En 1992-1993, la Commission a continué à mettre en œuvre la Stratégie intégrée de gestion des biens immobiliers, approuvée par le Conseil du Trésor en 1991. La Stratégie régit les activités d'entretien et de réhabilitation des terrains d'intérêt national, c'est-à-dire des biens qui jouent un rôle direct dans l'appui du mandat de la Commission. Le désinvestissement des biens de nature municipale tels les ponts se poursuivra en 1993-1994. La responsabilité de l'entretien des terrains qui ne sont pas d'intérêt national et qui appartiennent à d'autres ministères n'a pas été cédée dans le cas de certaines propriétés, car le coût net en aurait été prohibitif pour la CCN.

Cette année, des changements au niveau du marché local ont eu une incidence positive sur la réhabilitation des biens. En effet, les soumissions en matière de construction ont été plus basses que prévu, ce qui a permis de compléter plus de projets qu'on ne croyait pouvoir le faire à l'origine.

En 1992-1993, on a vendu beaucoup moins de terrains qu'escompté. Non seulement le marché immobilier était faible, mais les gouvernements

régional et locaux, de coutume les principaux acheteurs de terrains, font actuellement l'objet de coupures budgétaires importantes. C'est pourquoi la Commission va remettre en cause sa stratégie d'utilisation des revenus provenant de la vente de terrains pour la réhabilitation de biens.

RELIER LA GESTION DES BIENS AUX ACTIVITÉS QU'ILS RENDENT POSSIBLES

Pour être efficaces, les activités de programmation et les stratégies de gestion des biens immobiliers doivent être intégrées les unes aux autres, comme c'est le cas pour les projets suivants. L'aménagement et l'animation du boulevard de la Confédération sont dictés par un plan de mise en œuvre pluriannuel, et les gestionnaires des programmes et activités sur les sites participent actuellement à l'élaboration du programme pluriannuel de construction de la capitale ainsi que des plans directeurs des principaux parcs urbains (tels le parc Major et le parc Jacques-Cartier).

METTRE LES RESSOURCES HUMAINES AU PREMIER PLAN AFIN DE VEILLER À MAINTENIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LES BESOINS DE LA COMMISSION ET LES BESOINS DES EMPLOYÉS

On a effectué un sondage auprès des employés dans le cadre d'un projet intitulé «Nos gens d'abord». On a familiarisé tous les employés de la Direction de la gestion des terrains et de l'environnement au concept de la «gestion participative», et on les encourage à prendre part au processus. Aussi, la Commission a décidé de réduire le nombre de contrats octroyés à l'extérieur et de faire faire le travail à l'interne. C'est ainsi qu'elle a essayé de maintenir l'équilibre entre ses besoins et ceux de son personnel.

**GÉRER EFFICACEMENT L'INFORMATION
NÉCESSAIRE À LA COMMISSION POUR
REEMPLIR SON MANDAT**

Un programme pluriannuel de conversion du système de gestion de l'information de la CCN s'est poursuivi en fonction des priorités changeantes au sein de la Commission. On a implanté deux nouveaux systèmes financiers et, en vue d'améliorer encore plus la qualité du service, on a donné aux employés accès à de meilleurs outils de travail électroniques, soit des systèmes de messagerie vocale et de courrier électronique. Enfin, la CCN a produit un bon nombre de cartes spéciales, notamment des cartes des propriétés publiques dans la région de la capitale nationale. Ces cartes ont non seulement servi à la planification et à la gestion des terrains de la Commission, mais leur vente à d'autres niveaux de gouvernement constitue une source éventuelle de revenus.

Bref, en s'efforçant de rationaliser ses activités et d'en améliorer l'efficacité, la CCN est en mesure d'accorder la priorité au public canadien.

EXAMEN DU RENDEMENT DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1993

REVENUS

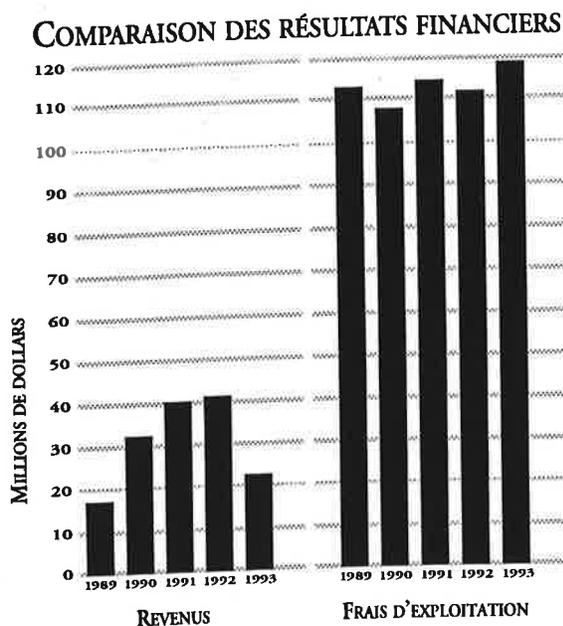
Les revenus découlant des loyers et des servitudes se sont chiffrés à 12,4 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars, soit de 1 p. 100 par rapport à l'année dernière.

Dans le cadre du programme de rationalisation des biens du gouvernement fédéral, la Commission a vendu des biens pour la somme de 6,5 millions de dollars, réalisant ainsi une plus-value de cession nette de 4,9 millions de dollars.

Les intérêts et autres revenus se sont chiffrés à 6,7 millions de dollars, soit 0,7 million de dollars de plus que l'année précédente.

CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Les crédits parlementaires ont totalisé 89,7 millions de dollars. De ce montant, 83,2 millions de dollars ont été imputés aux résultats, et 6,5 millions de dollars à l'avoir.



DÉPENSES

Les dépenses totales se sont élevées à 119,9 millions de dollars. Les salaires et les avantages sociaux des employés (53,2 millions de dollars), les biens et services (33,9 millions de dollars) et l'amortissement (13,6 millions de dollars) représentent les principaux postes de dépenses. Les contributions aux projets parrainés par d'autres organismes ou paliers gouvernementaux se sont élevées à 6,2 millions de dollars. La principale contribution au cours de l'exercice est la suivante :

- 4,1 millions de dollars pour la construction d'un vaste réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale.

Les dépenses de subventions tenant lieu d'impôts fonciers se sont élevées à 13 millions de dollars. Ces dépenses se répartissent comme suit :

	1993	1992
	(en millions de dollars)	
Ville d'Ottawa	5,54 \$	5,96 \$
Ville de Gloucester	2,62	2,55
Ville de Nepean	2,01	1,99
Ville de Hull	1,20	1,31
Municipalité de Hull-Ouest	0,38	0,32
Ville d'Aylmer	0,27	0,23
Autres	0,98	0,64

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale sont la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction a établi et tient à jour des registres comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens soient protégés et contrôlés et que les opérations soient conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, ainsi qu'à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et les pratiques sont soumis à des vérifications internes.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités à l'égard des états financiers par l'entremise d'un comité de vérification où ils sont les seuls à siéger. Ce comité se réunit à intervalles réguliers avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner les questions relatives à la communication des renseignements financiers. Les vérificateurs externes et internes ont plein accès au comité de vérification en présence ou non de la direction.

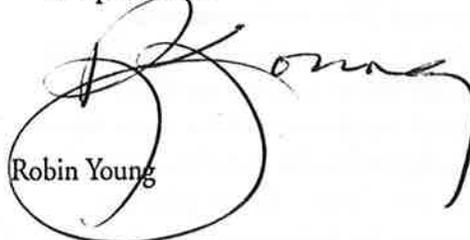
Le vérificateur externe de la Commission, à savoir le vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers. Il présente son rapport au ministre des Travaux publics qui assume la responsabilité des activités de la Commission de la Capitale nationale.

Le président,



Marcel Beaudry

La vice-présidente, Finances et administration



Robin Young

Le 15 juin 1993

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1993 et les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution des ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 mars 1993 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses ressources de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, l'exploitation de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers a été effectuée, à tous égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la capitale nationale* et aux règlements administratifs de la Commission.

Le vérificateur général du Canada,



L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada

Le 4 juin 1993

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

BILAN

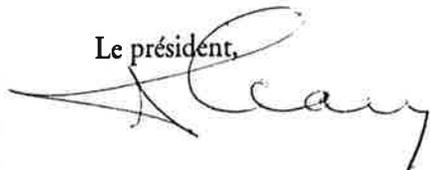
AU 31 MARS 1993

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	16 073 \$	14 915 \$
Débiteurs		
Canada	-	5 627
Ministères et organismes fédéraux	3 882	3 916
Locataires et autres	2 630	2 718
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière	832	715
Frais payés d'avance	2 884	3 198
	26 301	31 089
Terrains, immeubles et matériel (note 4)	336 219	334 805
	362 520 \$	365 894 \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru	24 739 \$	21 042 \$
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	819	1 935
	25 558	22 977
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	6 135	5 910
Expropriations foncières non réglées	676	658
	6 811	6 568
AVOIR DU CANADA	330 151	336 349
	362 520 \$	365 894 \$

Principaux engagements et éventualités (notes 6 et 7)

APPROUVÉ PAR LA COMMISSION

Le président,




Commissaire

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1993

10

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
REVENUS		
Opérations de location et servitudes	12 388 \$	12 665 \$
Intérêts	1 370	1 741
Gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	4 924	21 015
Commanditaires (excluant les biens et services en nature)	815	632
Frais d'accès aux usagers	660	783
Autres frais et recouvrements	3 840	4 199
Crédits parlementaires	83 242	79 138
	<u>107 239</u>	<u>120 173</u>
FRAIS D'EXPLOITATION (NOTE 5)		
Planification de la région de la capitale du Canada	4 132	3 857
Promotion et animation de la région de la capitale	19 139	14 497
Gestion et développement des biens immobiliers	69 365	67 948
Services corporatifs	27 296	25 684
	<u>119 932</u>	<u>111 986</u>
BÉNÉFICE NET (FRAIS D'EXPLOITATION NETS)¹	<u><u>(12 693) \$</u></u>	<u><u>8 187 \$</u></u>

1. ANALYSE DU FINANCEMENT DES FRAIS D'EXPLOITATION

	1993	1992
Bénéfice net (frais d'exploitation nets)	(12 693) \$	8 187 \$
Amortissement (dépense ne nécessitant aucun financement)	13 617	12 746
Gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	(4 924)	(21 015)
Transfert de l'aliénation de terrains (note 3.b)iii)	1 358	-
- Dépenses d'aliénation	453	1 068
- Intérêts	(203)	(362)
Report de l'exercice précédent (engagements)	624	-
Excédent du financement (frais d'exploitation) sur les frais d'exploitation (financement)	<u><u>(1 768) \$</u></u>	<u><u>624 \$</u></u>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE L'AVOIR
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1993

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	336 349 \$	317 373 \$
Bénéfice net (frais d'exploitation nets)	(12 693)	8 187
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	6 495	10 789
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>330 151 \$</u>	<u>336 349 \$</u>

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES

DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1993

12

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (frais d'exploitation nets)	(12 693) \$	8 187 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement	13 617	12 746
Gain net sur l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	(4 924)	(21 015)
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement concernant l'exploitation	8 527	(10 793)
Variation nette du passif à long terme	243	(438)
	4 770	(11 313)
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions et amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	(16 595)	(23 120)
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration de terrains, d'immeubles et de matériel	6 495	10 789
Produits de l'aliénation de terrains, d'immeubles et de matériel	6 488	27 474
	12 983	38 263
Augmentation de l'encaisse et dépôts à court terme	1 158	3 830
Au début de l'exercice	14 915	11 085
À la fin de l'exercice	16 073 \$	14 915 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 1993

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

La Commission de la Capitale nationale a été constituée en 1958 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale*. La Commission est une société d'État mandataire sans capital-action nommée en vertu des dispositions de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée en 1988 dans la *Loi sur la capitale nationale*, est la suivante :

- a) établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale; et
- b) organiser, parrainer ou promouvoir, dans la région de la capitale nationale, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

En 1988, les pouvoirs de la Commission ont été étendus à la coordination des «orientations et des programmes du gouvernement du Canada en ce qui concerne l'organisation, le parrainage et la promotion, par les ministères, d'activités et de manifestations liées à la région de la capitale nationale.»

La Commission est aussi responsable de la gestion et de l'entretien des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

a) Terrains, immeubles et matériel

Les terrains, les immeubles et le matériel sont, en règle générale, comptabilisés au prix coûtant. Les biens immobiliers acquis contre une somme nominale ou par voie de dons sont comptabilisés à leur valeur marchande au moment de l'acquisition, sauf les biens historiques dont la

valeur marchande peut difficilement être établie. Ces derniers sont comptabilisés à la valeur nominale. Les artefacts reçus par le Fonds Canadiana sous forme de dons sont comptabilisés à la valeur nominale. Les biens immobiliers acquis par voie d'échange sont comptabilisés à la valeur comptable des biens aliénés au moment de l'opération. Les améliorations qui prolongent la vie utile des immeubles et du matériel sont comptabilisées au prix coûtant.

b) Amortissement

L'amortissement des immobilisations actuellement utilisées est imputé à l'exploitation en sommes annuelles égales, en fonction du coût des immobilisations, de leur durée de vie utile prévue et de leur valeur de récupération finale. La durée de vie utile des immobilisations est prévue comme suit :

Immeubles	20 ans
Promenades, ponts et chaussées	25 ans
Paysagement et amélioration des parcs	25 ans
Outillage et matériel	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Antiquités et œuvres d'art	10 ans
Matériel informatique et de communications	5 ans

c) Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinière sont évalués au coût estimatif.

d) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la Commission au régime se limitent à un montant égal au montant des cotisations versées par les employés au titre des services courants et de certains services passés. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission au titre du régime de retraite et sont portées aux comptes de façon courante.

D'après les lois actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la Fonction publique ou au titre d'imputations au Trésor pour l'indexation des prestations en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

- e) Indemnités de cessation d'emploi**
En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de cessation d'emploi au cours de leurs années de service et les perçoivent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.
- f) Crédits parlementaires**
Les crédits parlementaires pour les dépenses d'exploitation, pour les subventions, et pour les contributions versées aux autres paliers de gouvernement et autres organismes sont inscrits à titre de revenus. Les crédits parlementaires alloués pour l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel sont crédités à l'avoir du Canada.
- g) Indemnisation des employés**
La Commission assume tous les risques résultant des demandes d'indemnisation des employés. Les dépenses correspondant à ces demandes, par suite d'un accident de travail, sont imputées à l'exercice financier au cours duquel les paiements sont exigibles.
- h) Commanditaires**
La Commission rehausse sa programmation grâce aux contributions financières, promotionnelles et en nature de commanditaires. À l'exception des contributions monétaires, aucun montant n'est inclus dans les états financiers pour les biens et services reçus des commanditaires.

3. ENCAISSE ET DÉPÔTS À COURT TERME

L'encaisse et les dépôts à court terme représentaient, en fin d'exercice, 16,1 millions de dollars. Sont inclus dans ce montant :

- a) des dons versés pour le Fonds Canadiana s'élevant à 46 500 dollars;
- b) des fonds – auxquels des restrictions s'appliquent – s'élevant à 3 523 000 dollars comme mentionné ci-dessous :
- i) Des fonds provenant d'un contrat de location à long terme signé en 1990, lesquels servent à l'acquisition de terrains à l'écosystème fragile, conformément à une restriction du gouverneur en conseil.
- ii) Des fonds qui, provenant de l'aliénation de propriétés excédentaires, peuvent être utilisés pour l'acquisition de biens immobiliers ou pour le financement d'autres programmes importants, conformément à l'approbation du Conseil du Trésor et du gouverneur en conseil.
- iii) L'analyse suivante offre des renseignements plus précis.

	Terrains à l'écosystème fragile		Total
		Autres	
(en milliers de dollars)			
Encaisse disponible au début de l'exercice	2 420 \$	6 422 \$	8 842 \$
Produits d'aliénation	–	6 419	6 419
Dépenses d'aliénation	–	(453)	(453)
Intérêts	74	129	203
Acquisitions	(765)	(1 921)	(2 686)
Virement au budget d'immobilisations	–	(7 444)	(7 444)
Virement au budget d'exploitation	–	(1 358)	(1 358)
Encaisse disponible à la fin de l'exercice	1 729 \$	1 794 \$	3 523 \$

4. TERRAINS, IMMEUBLES ET MATÉRIEL

	1993		1992	
	Coût d'origine	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)			
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	66 927 \$	18 719 \$	48 208 \$	47 761 \$
Parc de la Gatineau	34 806	6 898	27 908	26 810
Promenades	99 281	42 108	57 173	56 212
Parcs	30 274	14 480	15 794	15 870
Ponts et voies d'accès	29 142	17 209	11 933	12 266
Lieux historiques	31 630	14 897	16 733	16 943
Installations de loisirs	22 215	10 976	11 239	11 795
Propriétés louées	122 623	11 588	111 035	109 900
Propriétés de développement	24 607	2 873	21 734	22 026
Expropriations non réglées	676	—	676	1 055
Immeubles d'administration et de service	15 971	9 316	6 655	6 580
	478 152	149 064	329 088	327 218
Moins provision pour les cessions ¹	1 838	—	1 838	1 838
Moins provision pour nettoyage environnemental ²	650	—	650	800
	475 664	149 064	326 600	324 580
Matériel				
Outillage et matériel	5 478	2 618	2 860	2 870
Mobilier et matériel de bureau	3 225	2 585	640	630
Véhicules	4 749	2 925	1 824	2 249
Équipement informatique et de communications	10 762	6 807	3 955	4 026
Antiquités et œuvres d'art	1 499	1 159	340	450
	25 713	16 094	9 619	10 225
	501 377 \$	165 158 \$	336 219 \$	334 805 \$

1. La provision pour les cessions vise les biens immobiliers à être cédés en vertu d'accords passés avec la province de Québec. Il s'agit, entre autres, des terrains à céder à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont Macdonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie d'un dollar.

2. Une provision pour nettoyage environnemental à Camp Fortune, une acquisition d'un exercice précédent.

5. FRAIS D'EXPLOITATION

a) Résumé des dépenses ventilées par postes principaux

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
Salaires et avantages sociaux des employés	53 184 \$	50 092 \$
Biens et services	33 926	31 441
Subventions tenant lieu d'impôts fonciers	12 988	13 028
Contributions	6 217	4 679
Amortissement	13 617	12 746
	<u>119 932 \$</u>	<u>111 986 \$</u>

b) Définitions et objectifs des secteurs

Les activités de la Commission sont regroupées en quatre secteurs pour lesquels des objectifs à court, moyen et long termes reliés au mandat de la Commission ont été fixés. Les objectifs à long terme de chacun des secteurs sont les suivants :

PLANIFICATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE DU CANADA

Planifier et contrôler l'utilisation des terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada et prendre les mesures voulues pour s'assurer que les efforts de conception et de mise en valeur soient de haute qualité.

PROMOTION ET ANIMATION DE LA RÉGION DE LA CAPITALE

Augmenter la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale du Canada au rôle de la capitale en mettant en œuvre les plans de promotion nationaux et les activités destinés à mieux faire comprendre les caractéristiques de la capitale et sa fonction symbolique, et faire en sorte que les visiteurs aient l'impression d'y être les bienvenus et d'améliorer la compréhension par l'organisation et la coordination des festivités, des événements spéciaux et des programmes qui représentent le passé, le présent et le futur de notre pays.

GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

Préserver et conserver la capitale et ses biens pour les générations futures, en assurant la mise en valeur par le développement et une gestion efficace des biens, compte tenu de leur importance pour la capitale et le mandat de la CCN.

SERVICES CORPORATIFS

Fournir à la direction les services, les conseils et l'information, s'assurer que les biens de la Commission sont protégés et faire la promotion de l'utilisation la plus efficace et la plus productive des ressources.

6. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS

- a) La Commission s'est engagée à fournir à la province de Québec la moitié du coût de l'aménagement d'un réseau routier dans la partie québécoise de la région de la capitale nationale. Le solde de cet engagement, dont la Commission doit s'acquitter au cours des prochaines années, est estimé à 100 millions de dollars, mais n'est payable que si le financement est approuvé par le Conseil du Trésor du Canada. Au 31 mars 1993, les dépenses totalisaient 162,9 millions de dollars et les paiements s'élevaient à 154,2 millions de dollars.
- b) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux de location de matériel et de bureaux. Les accords totalisent 124,1 millions de dollars et comportent différentes dates d'échéance, le dernier se terminant en l'an 2019. Les paiements annuels minimaux sur ces accords pour les cinq prochains exercices sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
1993-1994	3 995 \$
1994-1995	3 180
1995-1996	3 700
1996-1997	3 700
1997-1998	3 700
	<u>18 275 \$</u>

- c) La province de Québec a exproprié certains terrains sur le territoire de la Ville de Hull au nom de la Commission. Une somme de 1,25 million de dollars sera versée en échange des titres de propriété visés.
- d) La Commission a conclu des marchés pour des dépenses en immobilisations dont la valeur approximative est de 1,7 million de dollars. Le paiement de ces marchés se fera vraisemblablement en 1993-1994.

7. ÉVENTUALITÉS

a) Réclamations

Des réclamations ont été déposées contre la Commission pour un montant d'environ 40,2 millions de dollars à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements de ces réclamations seront, le cas échéant, imputés à l'exercice au cours duquel ils pourront être déterminés avec certitude.

b) Entente avec la province de l'Ontario

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière s'est engagée à aménager et à entretenir une forêt de 2 761 hectares (6 820 acres). À l'expiration de cette entente, en l'an 2011, ou à sa résiliation, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les revenus, ou la province versera à la Commission l'excédent des revenus sur les dépenses. Au 31 mars 1993, les dépenses dépassaient les revenus de 1,2 million de dollars, somme qui ne figure pas dans les comptes de la Commission.

c) Protection de l'environnement

La Commission a fait une analyse préliminaire qui a identifié certaines propriétés pouvant faire l'objet d'une décontamination éventuelle.

L'étendue de la contamination, le coût du nettoyage et les fonds nécessaires ne peuvent être évalués de façon raisonnable tant que l'on n'aura pas effectué d'autres relevés sur place.

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Commission est apparentée, au niveau de la propriété, à tous les ministères, tous les organismes et toutes les sociétés d'État du gouvernement du Canada et elle est financée, en grande partie, par le Parlement du Canada. En plus des opérations énoncées ci-après et de celles présentées ailleurs dans les présents états financiers, la Commission, dans le cours normal de ses activités, effectue diverses opérations avec ces entités de l'État.

i) SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES MUSÉES DU CANADA INC.

La Commission a autorisé la Société de construction des musées du Canada Inc. à bâtir le Musée canadien des civilisations sur ses terrains. La Commission s'apprête à céder les terrains en question à Travaux publics Canada en échange de propriétés d'égale valeur.

ii) MUSÉE CANADIEN DE LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE

La Commission et le Musée des beaux-arts du Canada ont partagé le coût de construction du Musée canadien de la photographie contemporaine sur des terrains de la Commission. Les coûts de construction ont été de 17,5 millions de dollars, dont 4,3 millions représentent la part du Musée des beaux-arts du Canada que l'on a récupérée. La Commission a loué l'édifice achevé au Musée des beaux-arts du Canada pour une période de 49 ans.

iii) MONUMENT COMMÉMORATIF

La Commission, au nom du ministère de la Défense nationale, a construit le Monument au maintien de la paix au cours de l'exercice 1992-1993. Le coût total du projet a été de 2,9 millions de dollars; de ce montant, une somme de 0,5 million de dollars représente la part de la Commission, et a été enregistrée comme une immobilisation.

iv) TRAVAUX PUBLICS CANADA

Travaux publics Canada agit au nom de la Commission lorsque celle-ci doit procéder à l'expropriation de propriétés. Les frais de courtage sont calculés selon un barème établi par Travaux publics Canada. La Commission a également conclu une entente avec Travaux publics Canada selon laquelle le ministère assure certains services concernant les résidences officielles, à des taux établis conjointement avec la Commission et approuvés par le Conseil du Trésor.

9. CHIFFRES COMPARATIFS

La présentation de certains montants de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

INVENTAIRE DES TERRAINS ET IMMEUBLES

VALEUR AMORTIE AU 31 MARS 1993

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
Ceinture de verdure	48 208 \$	47 761 \$
Parc de la Gatineau	27 908	26 810
Promenades		
Boulevard de la Confédération	14 328	14 112
Promenade des Outaouais	10 351	9 909
Promenade Rockcliffe	9 558	9 553
Promenade de l'Aviation	6 229	6 412
Promenade de l'Aéroport	3 913	4 372
Promenades des Voyageurs	3 118	2 955
Quai du Colonel-By	1 542	917
Promenade Philémon-Wright	1 118	1 115
Autres promenades – Québec	2 697	2 795
Autres promenades – Ontario	4 319	4 072
Total des promenades	57 173	56 212
Parcs		
Parc de la rivière Rideau	2 492	2 467
Ruisseau de la Brasserie	1 707	1 813
Circuit touristique du Parlement	1 473	1 497
Parc du Portage	1 003	1 130
Île Victoria	1 188	1 178
Parc Taché	969	1 036
Parc du Sentier de l'isle	675	714
Parc des Commissaires	739	784
Parcs Vincent-Massey et Hog's Back	845	552
Parc E. B. Eddy	411	453
Autres parcs – Québec	1 441	1 529
Autres parcs – Ontario	2 851	2 717
Total des parcs	15 794	15 870

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

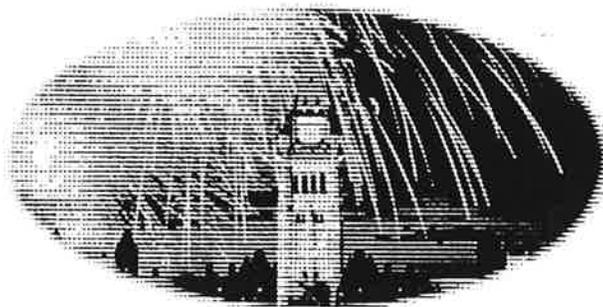
INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

INVENTAIRE DES TERRAINS ET IMMEUBLES

VALEUR AMORTIE AU 31 MARS 1993

20

	1993	1992
	(en milliers de dollars)	
Ponts et approches		
Pont du Portage	2 936	3 468
Pont Champlain	2 555	2 746
Têtes du pont Macdonald-Cartier	1 574	1 574
Approche proposée Deschênes-Britannia	2 035	1 607
Pont Hog's Back	350	392
Autres ponts	2 483	2 479
Total des ponts	11 933	12 266
Lieux historiques	16 733	16 943
Installations de loisirs	11 239	11 795
Propriétés louées	111 035	109 900
Propriétés de développement	21 734	22 026
Expropriations non réglées	676	1 055
Moins provision pour biens immobiliers à céder en vertu d'accords	(1 838)	(1 838)
Moins provision pour nettoyage environnemental	(650)	(800)
Immeubles d'administration et de service	6 655	6 580
Total des biens immobiliers	326 600 \$	324 580 \$



CANADA'S CAPITAL
Building Pride and Unity

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
ANNUAL REPORT

1992-1993



National Capital Commission
Commission de la Capitale nationale

Canada

TABLE OF CONTENTS

LETTER OF TRANSMITTAL	1
THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION	2
THE YEAR IN REVIEW	3
PERFORMANCE REVIEW	6
MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING	7
AUDITOR'S REPORT	8
BALANCE SHEET	9
STATEMENT OF OPERATIONS	10
STATEMENT OF EQUITY	11
STATEMENT OF CHANGES IN CASH RESOURCES	12
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS	13
SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION: SCHEDULE LAND AND BUILDINGS	19

LETTER OF TRANSMITTAL

The Honourable Elmer MacKay, P. C., M. P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Minister:

It gives me great pleasure to report to you the activities of the National Capital Commission (NCC) during the 1992-93 fiscal year.

If I had to sum up in one word the over-riding characteristic of this year it would be "creativity". Never before in the history of the NCC has its employees responded to new challenges with such bold initiatives, such energy, such dedication to the Canadian public.

What did we accomplish? Perhaps the most notable achievement of 1992-93 was the celebration of Canada's 125th anniversary in the Capital. Canada House, the NCC's youth activity centre, introduced over 280,000 people to the fascinating world of Canadian achievement. That was twice the attendance we anticipated!

Canada Day was another highlight. Excellent attendance plus television broadcasts across the country involved a record-breaking ten million people in this national celebration.

Those are just two of the highlights of the 125th, and a taste of the many ways the NCC reached out to Canadians. Our goal? To increase understanding of the Capital Region and the country, and to contribute to national pride and understanding. More than ever, Canadians from every walk of life regard their Capital as a symbol of all that Canadians stand for.

The NCC also made advances in generating revenue to make up for decreases in appropriations. Over \$2 million was raised from the use of NCC services and facilities. The sponsorship of events exceeded the target set, and brought in \$1.58 million in cash and essential services.

Similarly, strategic alliances and partnerships were developed and maintained in order to assist the NCC in meeting its mandate in the face of declining resources. This led to enhanced special events programming, a more extensive effort to market the Capital as a visitor destination, and better opportunities to carry out development projects.

The Commission also continued its implementation plans for the Real Asset Management Strategy, approved by Treasury Board in 1991. The strategy focuses maintenance and rehabilitation efforts on lands of national interest. It allows us to fulfil our mandate in the most effective and efficient way possible.

Within the NCC, there was a great effort to modernize the way we do business and reward creativity. The most far-reaching survey of employees ever done was undertaken as part of the "Focus On Our People" project. Our employees made a great many exciting recommendations on how the NCC can better fulfil its mandate, and many of those ideas have already been acted upon. They include ways of cutting red tape, improving internal communications and boosting productivity. Along with a host of other internal actions, they will lead to a much more dynamic, more responsive organization better able to serve Canadians.

While the 1992-93 fiscal year presented the NCC with a range of new challenges, I am proud of our work, proud to create a Capital Region for all Canadians, and proud to continue the legacy of nearly a century of Capital building.

On behalf of the Commissioners and all the employees of the National Capital Commission, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,


Marcel Beaudry
Chairman

THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION

The NCC is an agent Crown corporation established by the *National Capital Act* in 1958. The Act was amended in 1988.

The Commission's purpose, as described in the amended Act, is to "prepare for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance." The Commission is also to "organize, sponsor or promote such activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada."

The powers of the Commission extend further to enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region."

In keeping with its expanded mandate, the NCC has adopted a mission statement that has three elements:

- using the Capital to communicate Canada to Canadians;
- making the Capital a meeting place for Canadians; and
- safeguarding and preserving national treasures in the Capital.

THE YEAR IN REVIEW

The corporate objectives of the National Capital Commission, which span five years, are determined annually. These are outlined in the Commission's Corporate Plan, a summary of which is tabled in Parliament.

The NCC achieved the following results against its corporate objectives for 1992/93.

BUILD NATIONAL PRIDE AND UNITY BY PROMOTING AND ANIMATING THE CAPITAL

The Commission placed special emphasis on Canada's 125th anniversary celebrations in the Capital, with great success. Building on its regular program of visitor services, events and interpretive programs, the Commission and its partners organized 125 days of celebration in the Capital running from May to September. Activities highlighted Canadian achievements, and our cultural and artistic diversity, and were focused on youth and families. The centerpiece, Canada House, attracted 280,000 visitors, more than double the number expected. User surveys indicated that visitors were satisfied with the experience, and at the same time increased their knowledge about Canadian achievements.

Highlights of the NCC's regular calendar of programs and special events included Canada Day, Winterlude, Cultures Canada, and programs on Parliament Hill and at Mackenzie King Estate. A new commemoration honouring Canada's contribution to international peacekeeping was added to Confederation Boulevard. The Peacekeeping Monument, developed in conjunction with the Department of National Defence, was unveiled in October, 1992.

The Outreach program delivered a number of projects related to schools and youth, and to linking Canadian capitals together. Unprecedented visibility for the Capital was generated through approximately 70 television broadcasts; 243 million impressions were also generated by the Capital Awareness Program's advertising campaign for both TV and magazines.

FOCUS ON REVENUE GENERATION TO COUNTERACT DECREASES IN APPROPRIATIONS – WHILE REHABILITATING THE CAPITAL REGION'S AGING INFRASTRUCTURE

In a period of declining resources, an aging asset base, and increased cultural programming resulting from its expanded mandate, the NCC must depend more and more on revenue generation and cost reduction.

Operating revenues and revenues generated from rents were less than anticipated, particularly in commercial properties, due to the slow economic recovery in that sector. Revenues from easements and property tax recoveries increased, as did rents from recreational leases to municipalities and school boards. Revenue generated from user access fees and maintenance services amounted to \$2.1 million, slightly less than the forecasted \$2.4 million. The sponsorship of events exceeded the target set, bringing in \$1.58 million worth of cash and essential services, \$0.8 million of which was for the celebration of Canada's 125th anniversary.

DEVELOP AND MAINTAIN STRATEGIC ALLIANCES AND PARTNERSHIPS WHICH ASSIST IN MEETING OUR MANDATE IN A PERIOD OF DECLINING RESOURCES

The NCC has benefited from working with partners and will continue to do so, as an effective way of promoting the goals of the corporation. Partnerships have enabled the NCC to offer a more diverse and extensive experience in the Capital, to carry out real asset development projects, and to market the Capital more effectively. Local and regional governments have acted as partners in planning studies (Capital Nodes, LeBreton Flats area) and for the development of a recreational pathway system. Representatives from attractions, museums and tourism agencies in the Capital have collaborated in gathering and sharing visitor information; and a Parliamentary Planning Group of federal partners has jointly trained front-line staff and promoted public programming in the Parliament Hill area.

The NCC also capitalized on opportunities provided when special interest groups stepped in to provide new recreational services and other services which could no longer be funded through government appropriations. Partners in the private and public sectors also helped to play a large role in the success of Canada House and the 125th celebrations.

IMPLEMENTATION OF THE REAL ASSET MANAGEMENT STRATEGY

In 1992/93 the Commission continued its implementation plans for the Real Asset Management Strategy, approved by Treasury Board in 1991. The strategy focuses maintenance and rehabilitation efforts on lands of national interest, that is, on those assets that play a direct role in supporting the Commission's mandate. The divestiture of municipal-like assets, such as bridges, will continue in 1993/94. The transfer of maintenance responsibility for lands not of national interest, owned by other departments, was not completed for a number of properties because the net cost for the NCC to divest itself of those responsibilities was not seen as cost-beneficial.

The efficient rehabilitation of assets was positively affected this year by local market changes: construction bids came in lower than expected and made it possible to complete a greater number of projects than originally planned.

Land sales this year have been significantly lower than expected. Not only has the real property market been soft, but the primary clients of past land sales, the regional and local governments, are undergoing major spending cuts. As a result, the NCC will be reconsidering its strategy to fund asset rehabilitation from land disposals.

LINK ASSET MANAGEMENT WITH THE ACTIVITIES THAT TAKE PLACE ON THEM

Public programming activities and real asset management strategies must be integrated in order to be effective. This is being carried out in a number of ways. Confederation Boulevard development and animation is guided through a multi-year implementation plan. The Multi-Year Capital Construction program and master plans for key urban parks (such as Major's Hill Park and Jacques Cartier Park) are being developed in consultation with those who will manage the programs and activities on the sites.

HUMAN RESOURCE FOCUS TO ENSURE NEEDS OF ORGANIZATION ARE BALANCED WITH THE NEEDS OF THE EMPLOYEES

An employee survey was undertaken as part of a project entitled "Focus on Our People". In the Environmental and Land Management Branch, all staff were formally introduced to "participative management" concepts and are encouraged and supported to become involved in the process. Through these initiatives, including a decision to reduce external service contracts by reassigning our employees to these tasks, the NCC has attempted to balance the needs of employees with those of the organization.

**EFFECTIVELY MANAGE THE INFORMATION
REQUIRED TO ACHIEVE THE CORPORATE
MANDATE**

A multi-year program of converting the entire NCC to a new information management regime has continued, adjusting to the changing priorities within the Commission. Two new corporate financial systems were put in place, and, to further increase operational effectiveness, employees were provided with enhanced electronic communications tools in the form of voice mail and electronic mail connections. Finally, the NCC has produced a number of special maps, including National Capital Region Public Ownership maps. These maps have not only supported the planning and management of NCC lands, but offer a potential source of revenue through sales to other levels of government.

In summary, internal efforts to increase efficiency and streamline operations will allow the NCC to focus even more on our clients – the Canadian public.

PERFORMANCE REVIEW OF THE NATIONAL CAPITAL COMMISSION

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1993

REVENUES

Rental operations and easements revenues of \$12.4 million reflect a decrease of \$0.3 million, or 1% less than last year.

As part of the federal government's property rationalization program, the Commission sold property for \$6.5 million, realizing a net gain on disposal of \$4.9 million.

Interest and other revenue of \$6.7 million were \$.7 million less than the previous year.

PARLIAMENTARY APPROPRIATIONS

Parliamentary appropriations totalled \$89.7 million, the amount for operations was \$83.2 million and \$6.5 million for equity.

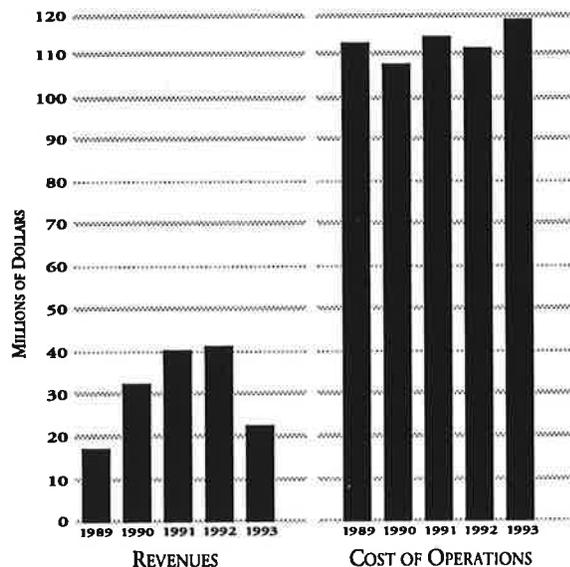
EXPENSES

The total expenses were \$119.9 million. Salaries and employee benefits of \$53.2 million, goods and services of \$33.9 million and amortization of \$13.6 million are the major items. Contributions to projects sponsored by other levels of government or authorities were \$6.2 million. The most significant contribution was as follows:

- \$4.1 million, toward the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region.

Expenditure on grants in lieu of municipal taxes totalled \$13 million. The distribution by municipality is:

COMPARISON OF FINANCIAL RESULTS



	1993	1992
	(millions)	
City of Ottawa	\$ 5.54	\$ 5.96
City of Gloucester	2.62	2.55
City of Nepean	2.01	1.99
Ville de Hull	1.20	1.31
Municipalité de Hull-Ouest	.38	.32
Ville d'Aylmer	.27	.23
Others	.98	.64

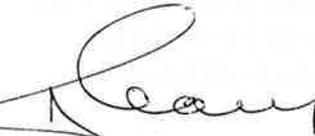
MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

The accompanying financial statements of the NCC are the responsibility of management and have been approved by the members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

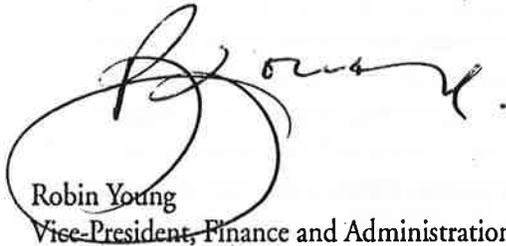
Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that the assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, as well as the *National Capital Act* and by-laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee that consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of the audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external and internal auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has audited the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works, who is responsible for the National Capital Commission.



Marcel Beaudry
Chairman



Robin Young
Vice-President, Finance and Administration

June 15, 1993

AUDITOR'S REPORT

TO THE MINISTER OF PUBLIC WORKS

I have audited the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1993 and the statements of operations, equity and changes in cash resources for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Commission's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Commission as at March 31, 1993 and the results of its operations and the changes in its cash resources for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *National Capital Act* and the by-laws of the Commission.



L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 4, 1993

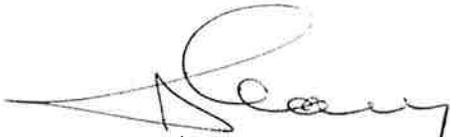
NATIONAL CAPITAL COMMISSION BALANCE SHEET

AS AT MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
ASSETS		
Current		
Cash and short-term deposits (Note 3)	\$ 16,073	\$ 14,915
Accounts receivable		
Due from Canada	-	5,627
Federal government departments and agencies	3,882	3,916
Tenants and others	2,630	2,718
Operating supplies, small tools and nursery stock	832	715
Prepaid expenses	2,884	3,198
	26,301	31,089
 Land, buildings and equipment (Note 4)	 336,219	 334,805
	\$ 362,520	\$ 365,894
 LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 24,739	\$ 21,042
Holdbacks and deposits from contractors and others	819	1,935
	25,558	22,977
Long-term		
Accrued employee termination benefits	6,135	5,910
Unsettled expropriations of property	676	658
	6,811	6,568
 EQUITY OF CANADA	 330,151	 336,349
	\$ 362,520	\$ 365,894

Major commitments and contingencies (Notes 6 and 7)

APPROVED BY THE COMMISSION


 Chairman


 Commissioner

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

STATEMENT OF OPERATIONS

FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1993

10

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
INCOME		
Rental operations and easements	\$ 12,388	\$ 12,665
Interest	1,370	1,741
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	4,924	21,015
Sponsorship (excluding goods and services in kind)	815	632
User access fees	660	783
Other fees and recoveries	3,840	4,199
Parliamentary appropriations	83,242	79,138
	107,239	120,173
 COST OF OPERATIONS (NOTE 5)		
Planning the National Capital Region	4,132	3,857
Promoting and Animating the Capital Region	19,139	14,497
Real Asset Management and Development	69,365	67,948
Corporate Services	27,296	25,684
	119,932	111,986
 NET INCOME (NET COST OF OPERATIONS) (1)	\$ (12,693)	\$ 8,187

1. ANALYSIS OF FUNDING THE COST OF OPERATIONS

	1993	1992
Net income (net cost of operations)	\$ (12,693)	\$ 8,187
Amortization (an expense not requiring funding)	13,617	12,746
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	(4,924)	(21,015)
Transfer from disposal of land (Note 3 b (iii))	1,358	-
— Disposal expenses	453	1,068
— Interest revenue	(203)	(362)
Prior year carry - over (commitments)	624	-
	\$ (1,768)	\$ 624
Funding greater (less) than cost of operations	\$ (1,768)	\$ 624

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
STATEMENT OF EQUITY
 FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
BALANCE AT BEGINNING OF YEAR	\$ 336,349	\$ 317,373
Net income (net cost of operations)	(12,693)	8,187
Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment	6,495	10,789
BALANCE AT END OF YEAR	\$ 330,151	\$ 336,349

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
STATEMENT OF CHANGES IN CASH RESOURCES
 FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
OPERATING ACTIVITIES		
Net income (net cost of operations)	\$ (12,693)	\$ 8,187
Items not involving cash		
Amortization	13,617	12,746
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	(4,924)	(21,015)
Net change in non-cash working capital balances related to operations	8,527	(10,793)
Net change in long-term liabilities	243	(438)
	4,770	(11,313)
INVESTING ACTIVITIES		
Acquisitions and improvements to land, buildings and equipment	(16,595)	(23,120)
FINANCING ACTIVITIES		
Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment	6,495	10,789
Proceeds on disposal of land, buildings and equipment	6,488	27,474
	12,983	38,263
Increase in cash and short-term deposits	1,158	3,830
Beginning of year	14,915	11,085
End of year	\$ 16,073	\$ 14,915

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

MARCH 31, 1993

1. AUTHORITY AND OBJECTIVES

The National Capital Commission was established in 1958 by the *National Capital Act*. The Commission is an agent Crown corporation without share capital named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*. The objects and purposes of the Commission are stated in the *National Capital Act* as amended in 1988. They are to:

- a) prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance; and
- b) organize, sponsor or promote such public activities and events in the National Capital Region as will enrich the cultural and social fabric of Canada, taking into account the federal character of Canada, the equality of status of the official languages of Canada and the heritage of the people of Canada.

The powers of the Commission as they were extended in 1988 also enable the Commission to "coordinate the policies and programs of the Government of Canada respecting the organization, sponsorship or promotion by departments of public activities and events related to the National Capital Region".

The Commission is also responsible for the management and maintenance of the Official Residences located in the National Capital Region.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

a) Land, Buildings and Equipment

Land, buildings and equipment are generally recorded at historical cost. Property acquired at nominal cost or by donation is recorded at market value at time of acquisition except for properties of historical significance whose market value cannot be reasonably determined. These are recorded at nominal value. Artifacts donated to the Canadiana Fund are recorded at nominal value. Property acquired by exchange is recorded at the carrying value of the assets disposed of in the transaction. Improvements that extend the useful life of buildings and equipment are recorded at cost.

b) Amortization

Amortization of assets in use is charged to operations in equal annual amounts based on the cost of the assets, their estimated useful life and their final salvage value. Useful life of assets is estimated as follows:

Buildings	20	years
Parkways, roadways and bridges	25	years
Park landscaping and improvement	25	years
Machinery and equipment	10	years
Office furniture and equipment	5	years
Vehicles	5	years
Antiques and works of art	10	years
Computer and communications equipment	5	years

c) Operating Supplies, Small Tools and Nursery Stock

Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated cost.

d) Pension Plan

Commission employees are covered by the Public Service Superannuation Plan administered by the Government of Canada. The Commission's contributions to the plan are limited to an amount equal to the employees' contributions on account of current and certain past service. These

contributions represent the total pension obligations of the Commission and are charged to operations on a current basis.

The Commission is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account and/or with respect to charges to the Consolidated Revenue Fund for indexation payments under the *Supplementary Retirement Benefits Act*.

- e) **Employee Termination Benefits**
Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.
- f) **Parliamentary Appropriations**
Parliamentary appropriations for operating expenditures, grants and contributions to other levels of government and other authorities are included as income. Parliamentary appropriations to acquire and improve land, buildings and equipment are credited to equity of Canada.
- g) **Workers' Compensation**
The Commission assumes all risks for workers' compensation claims. The cost of claims resulting from injuries on duty are recorded in the years when compensation payments are due.
- h) **Sponsorship**
The Commission enhances programming through financial, promotional and in-kind contributions from sponsors. Except for cash, no value is included in the financial statements for goods and services contributed by sponsors.

3. CASH AND SHORT-TERM DEPOSITS

Cash and short-term deposits at year-end amounted to \$16.1 million. Included in this cash balance are:

- a) Cash donations received for the Canadiana Fund in the amount of \$46.5 thousand;
- b) Funds, that are restricted, in the amount of \$3,523 thousand, as follows:
- (i) Funds relating to a 1990 long-term lease transaction that, pursuant to Governor in Council authority, have been restricted for the acquisition of environmentally sensitive lands;
- (ii) Funds generated by the disposal of surplus properties that may be used to acquire real property or to support other major programs, as may be authorized by Treasury Board and Governor in Council.
- (iii) Details of transactions are highlighted in the following analysis.

	Environmentally Sensitive Lands	Others	Total
	(thousands of dollars)		
Cash available at beginning of year	\$2,420	\$6,422	\$8,842
Proceeds on disposal	-	6,419	6,419
Disposal expenses	-	(453)	(453)
Interest	74	129	203
Acquisitions	(765)	(1,921)	(2,686)
Transfer to capital budget	-	(7,444)	(7,444)
Transfer to operating budget	-	(1,358)	(1,358)
Cash available at end of year	<u>\$1,729</u>	<u>\$1,794</u>	<u>\$3,523</u>

4. LAND, BUILDINGS AND EQUIPMENT

	1993		1992	
	Historical	Accumulated	Net book	Net book
	cost	mortization	value	value
	(thousands of dollars)			
Land and Buildings				
Greenbelt	\$ 66,927	\$ 18,719	\$ 48,208	\$ 47,761
Gatineau Park	34,806	6,898	27,908	26,810
Parkways	99,281	42,108	57,173	56,212
Parks	30,274	14,480	15,794	15,870
Bridges and approaches	29,142	17,209	11,933	12,266
Historical sites	31,630	14,897	16,733	16,943
Recreational facilities	22,215	10,976	11,239	11,795
Rental properties	122,623	11,588	111,035	109,900
Development properties	24,607	2,873	21,734	22,026
Unsettled expropriations	676	—	676	1,055
Administrative and service buildings	15,971	9,316	6,655	6,580
	<u>478,152</u>	<u>149,064</u>	<u>329,088</u>	<u>327,218</u>
Less: provision for transfers (1)	1,838	—	1,838	1,838
Less: provision for environmental cleanup (2)	650	—	650	800
	<u>475,664</u>	<u>149,064</u>	<u>326,600</u>	<u>324,580</u>
Equipment				
Machinery and equipment	5,478	2,618	2,860	2,870
Office furniture and equipment	3,225	2,585	640	630
Vehicles	4,749	2,925	1,824	2,249
Computer and communications equipment	10,762	6,807	3,955	4,026
Antiques and works of art	1,499	1,159	340	450
	<u>25,713</u>	<u>16,094</u>	<u>9,619</u>	<u>10,225</u>
	<u>\$501,377</u>	<u>\$165,158</u>	<u>\$336,219</u>	<u>\$334,805</u>

1. Provision for transfers pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec. This includes lands to be given free of charge for the approaches to the MacDonald-Carter Bridge and the transfer for \$1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

2. Provision for environmental cleanup at Camp Fortune, a prior year property acquisition.

5. COST OF OPERATIONS

a) Summary of Expenses by Major Classification

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
Salaries and employee benefits	\$ 53,184	\$ 50,092
Goods and services	33,926	31,441
Grants in lieu of municipal taxes	12,988	13,028
Contributions	6,217	4,679
Amortization	13,617	12,746
	<u>\$ 119,932</u>	<u>\$ 111,986</u>

b) Sector Definitions and Objectives

The Commission uses four sectors to structure its activities. Short-, medium- and long-term objectives linked to the mandate and mission have been developed for each. The following are the long-term objectives established for each sector:

PLANNING THE NATIONAL CAPITAL REGION

To plan for and control the use of federal lands in the National Capital Region (NCR), which includes coordinating and ensuring high quality design and development.

PROMOTING AND ANIMATING THE CAPITAL REGION

To increase awareness of the Capital outside the NCR through national marketing plans and activities which increase understanding about the Capital and its symbolic role, and to provide opportunities to bring Canadians together in the Capital and increase their understanding, via coordination of the visitor experience, celebrations and special events, and programs that present the past, present and future of the country.

REAL ASSET MANAGEMENT AND DEVELOPMENT

To safeguard and preserve the Capital and its assets for future generations via the development and efficient, effective management of assets in accordance with their importance to the Capital and the NCC mandate.

CORPORATE SERVICES

To provide management with required services and advice, ensure NCC assets are safeguarded, and ensure measures are in place that promote the most efficient, productive use of resources.

6. MAJOR COMMITMENTS

a) The Commission is committed to contribute to the Province of Quebec, one-half of the cost of a road network within the Quebec portion of the National Capital Region. The Commission's remaining commitment to be paid over future years is estimated at \$100 million but is payable only when funding is approved by the Treasury Board of Canada. As of March 31, 1993, expenditures total \$162.9 million and payments have totalled \$154.2 million.

b) The Commission has entered into agreements for computing services, leases of equipment and operating leases for office accommodations. The agreements, showing different termination dates with the latest ending in 2019, total \$124.1 million. Minimum annual payments under these agreements for the next five years are approximately as follows:

	(thousands of dollars)
1993/94	\$ 3,995
1994/95	3,180
1995/96	3,700
1996/97	3,700
1997/98	3,700
	<u>\$ 18,275</u>

c) The Province of Quebec has expropriated certain lands in the Ville de Hull on behalf of the Commission. An amount of \$1.25 million will be payable in exchange for appropriate title documents.

d) The Commission has entered into contracts for capital expenditures estimated to cost approximately \$1.7 million. Payments under these contracts are expected to be made in 1993/94.

7. CONTINGENCIES

a) Claims

Claims have been made against the Commission totalling approximately \$40.2 million for alleged damages and other matters. The final outcome of these claims is not determinable and accordingly these items are not recorded in the accounts. In the opinion of management, the position of the Commission is defensible. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the liability is determined.

b) Agreement with the Province of Ontario

In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,761 hectares (6,820 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses over revenues, or the Province will pay the Commission the excess of revenues over expenses. At March 31, 1993, cumulative expenses exceeded cumulative revenues by \$1.2 million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

c) Environmental Protection

The Commission has conducted a preliminary analysis that has identified certain properties that qualify for potential decontamination. The extent of the contamination, cost of clean-up and

funding requirements cannot be reasonably assessed until further on-site testing is completed.

8. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Commission is related in terms of common ownership to all Government of Canada created departments, agencies and Crown corporations and is mainly financed by the Parliament of Canada. In addition to the related party transactions described below and those disclosed elsewhere in these financial statements, the Commission also enters into transactions with Crown entities in the normal course of business.

(i) CANADA MUSEUMS CONSTRUCTION CORPORATION INC.

The Commission permitted the Canada Museums Construction Corporation Inc. to construct the Canadian Museum of Civilization on Commission lands. The Commission is in the process of transferring the lands in question to Public Works Canada in exchange for other properties of equal value.

(ii) CANADIAN MUSEUM OF CONTEMPORARY PHOTOGRAPHY

The Commission and the National Gallery of Canada shared the costs for the construction of the Canadian Museum of Contemporary Photography on Commission lands. Total construction costs are \$17.5 million, of which \$4.3 million represent the share recovered from the National Gallery. The Commission has leased the completed building to the National Gallery of Canada for a term of 49 years.

(iii) COMMEMORATIVE MONUMENT

The Commission, on behalf of the Department of National Defence, constructed the peacekeeping monument in 1992/93. The total cost of the project was \$2.9 million, of which \$0.5 million represents the Commission's share that has been recorded as a capital asset.

(iv) PUBLIC WORKS CANADA

Public Works Canada acts as an agent for the Commission with respect to expropriation of properties. Fees charged are based on standard rates set by Public Works Canada. The Commission has also entered into an agreement with Public Works Canada whereby the latter will, with respect to the Official Residences, provide certain property services at rates established with the Commission and approved by Treasury Board.

9. COMPARATIVE FIGURES

The presentation of certain amounts of the previous year has been changed to conform with the presentation adopted for the current year.

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION

SCHEDULE OF LAND AND BUILDINGS

AT AMORTIZED VALUES AS AT MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
Greenbelt Properties	\$ 48,208	\$ 47,761
Gatineau Park	27,908	26,810
Parkways		
Confederation Boulevard	14,328	14,112
Ottawa River Parkway	10,351	9,909
Rockcliffe Parkway	9,558	9,553
Aviation Parkway	6,229	6,412
Airport Parkway	3,913	4,372
Voyageur Parkway	3,118	2,955
Colonel By Drive	1,542	917
Philémon-Wright Parkway	1,118	1,115
Other parkways – Quebec	2,697	2,795
Other parkways – Ontario	4,319	4,072
Total Parkways	57,173	56,212
Parks		
Rideau River Park	2,492	2,467
Brewery Creek	1,707	1,813
Parliament Hill Promenade	1,473	1,497
Du Portage Park	1,003	1,130
Victoria Island	1,188	1,178
Taché Park	969	1,036
Parc du sentier de l'isle	675	714
Commissioner's Park	739	784
Vincent Massey and Hog's Back Parks	845	552
E.B. Eddy Park	411	453
Other parks – Quebec	1,441	1,529
Other parks – Ontario	2,851	2,717
Total Parks	15,794	15,870

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION

SCHEDULE OF LAND AND BUILDINGS

AT AMORTIZED VALUES AS AT MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
Greenbelt Properties	\$ 48,208	\$ 47,761
Gatineau Park	27,908	26,810
Parkways		
Confederation Boulevard	14,328	14,112
Ottawa River Parkway	10,351	9,909
Rockcliffe Parkway	9,558	9,553
Aviation Parkway	6,229	6,412
Airport Parkway	3,913	4,372
Voyageur Parkway	3,118	2,955
Colonel By Drive	1,542	917
Philémon-Wright Parkway	1,118	1,115
Other parkways – Quebec	2,697	2,795
Other parkways – Ontario	4,319	4,072
Total Parkways	57,173	56,212
Parks		
Rideau River Park	2,492	2,467
Brewery Creek	1,707	1,813
Parliament Hill Promenade	1,473	1,497
Du Portage Park	1,003	1,130
Victoria Island	1,188	1,178
Taché Park	969	1,036
Parc du sentier de l'isle	675	714
Commissioner's Park	739	784
Vincent Massey and Hog's Back Parks	845	552
E.B. Eddy Park	411	453
Other parks – Quebec	1,441	1,529
Other parks – Ontario	2,851	2,717
Total Parks	15,794	15,870

NATIONAL CAPITAL COMMISSION

SUPPLEMENTARY FINANCIAL INFORMATION

SCHEDULE OF LAND AND BUILDINGS

AT AMORTIZED VALUES AS AT MARCH 31, 1993

	1993	1992
	(thousands of dollars)	
Bridges and Approaches		
Portage Bridge	2,936	3,468
Champlain Bridge	2,555	2,746
Macdonald-Cartier Bridgeheads	1,574	1,574
Deschênes-Brittania Approach	2,035	1,607
Hog's Back Bridge	350	392
Other bridges	2,483	2,479
Total Bridges and Approaches	11,933	12,266
Historical Sites	16,733	16,943
Recreational Facilities	11,239	11,795
Rental Properties	111,035	109,900
Development Properties	21,734	22,026
Unsettled Expropriations	676	1 055
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	(1,838)	(1,838)
Less Provision for Environmental Cleanup	(650)	(800)
Administrative and Service Buildings	6,655	6,580
Total Real Property	\$ 326,600	\$ 324,580